



Mantes La Ville 3 janvier 2012



éducation
nationale
enseignement
supérieur

L'Inspectrice de l'Education Nationale

Aux enseignants de la circonscription de Mantès
La Ville.

OBJET : Evaluation des enseignants

Inspection de Mantès La Ville

Sylvie PERCHERON -IEN

Téléphone : 01 30 98 88 11

Télécopie : 01 34 77 68 41

Mél

0780234f@ac-versailles.fr

Ecole élémentaire Jean Jaurès
Place de la Mairie
78711 MANTES LA VILLE

La visite d'inspection constitue un temps fort de l'évaluation d'un enseignant. Elle comporte toujours un temps d'observation en classe, prolongé par un entretien portant sur les différents aspects de la pratique professionnelle.

Vous serez prévenu de ma visite d'inspection comme convenu dans la note de M. l'Inspecteur d'Académie.

Le jour de ma visite, je vous demande de bien vouloir tenir à ma disposition :

- Le registre d'appel de la classe,
- Le projet d'école en cours
- Votre cahier journal,
- Vos progressions / programmations,
- Un double des préparations du jour,
- L'ensemble des cahiers (ou travaux) et les livrets d'évaluation de trois élèves représentatifs des différents niveaux de votre classe
 - L'ensemble des PPRE et tout particulièrement ceux des élèves qui sont maintenus, cette année, dans votre classe,
 - Les résultats détaillés des évaluations CE1 ou CM2 pour les classes concernées,
 - Tout document, projet, outil personnel susceptible de rendre compte de la manière dont vous avez conçu le cadre des apprentissages des élèves.

Je vous demande aussi de compléter le document préparatoire joint et de me l'envoyer par mail. Les renseignements qui seront présentés dans ce document pourront servir de base à l'entretien.

Je demande également aux directrices et aux directeurs des écoles de veiller à ce que les conditions matérielles les plus favorables soient réunies lors d'une inspection.

L'Inspectrice de l'Education Nationale

Sylvie PERCHERON